





soffite ou faux plafond



Le présent plan est établi sur la base du dossier de permis de construire et pourra subir des adaptations dimensionnelles, techniques ou d'organisation, afin de répondre aux contraintes induites par les études détaillées d'exécution. Les soffites et faux plafonds sont dessinés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés.



ZAC jardin des maraîchers



B203 BAT B 2 ème étage

SEJOUR	32.73 m ²	
CHAMBRE 1	16.37 m ²	
CHAMBRE 2	14.32 m ²	
CHAMBRE 3	9.57 m ²	
SALLE DE BAINS	7.47 m ²	
WC	2.10 m ²	
ENTREE	1.96 m²	
COULOIR 1	3.23 m ²	
COULOIR 2	5.16 m ²	
TOTAL SURFACE HABITABLE	92.91 m²	
LOGGIA	9.68 m²	



21/02/2022